



Coordination syndicale départementale de la fonction publique territoriale de la Lozère CGT CSD 48

Mende le 21/08/2025

Objet : Préavis de grève à compter du 10 septembre 2025 0H00 et jusqu'au 30 septembre 2025 24h.

Monsieur le Préfet,

Le gouvernement en place privilégie une économie de guerre au détriment des besoins et de l'intérêt général. Les choix qui veulent nous être imposés, en invoquant la sécurité nationale vont conduire à une augmentation des inégalités sociales, à la destruction des services publics, du droit du travail et de la sécurité sociale pour tous.

Après le recul du départ de l'âge à la retraite, la baisse de 10% de rémunération durant le congé de maladie ordinaire, ajouté à un jour de carence, le gouvernement, par la voix du Premier ministre Bayrou, a présenté à la presse, le 15 juillet 2025, ses mesures pour la construction des prochains Projet de Loi de Finances (PLF) et Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2026.

Les projets s'en prennent directement (et la liste des horreurs est non exhaustive !)

- ✗ à la médecine du travail (au prétexte d'une volonté de réduire les arrêts maladie prétendument injustifiés, la médecine du travail sera encore plus remise en question avec la possibilité laissée aux autres médecins, généralistes et spécialistes, d'imposer le retour au travail).
- ✗ au code du travail qui va pouvoir être attaqué à coup d'ordonnances
- ✗ à la durée du temps de travail (suppression de 2 jours de congés et monétisation de la 5^{ème} semaine de congés),
- ✗ aux revenus des travailleurs, des retraités, des malades et des privés d'emploi (gel du point d'indice maintenu, suppression de la GIPA, la désindexation des pensions de retraite, nouveau recul des droits des personnes privées d'emploi, doublement des franchises médicales, attaque des droits des personnes en Affections de Longue Durée, non augmentation des prestations sociales au vue de l'inflation...)
- ✗ aux moyens budgétaires des collectivités territoriales qui doivent faire une économie de 5,3 milliards d'euros

Sans surprise, le grand gagnant de ces annonces demeure le patronat qui se voit offrir de nouveaux cadeaux et la promesse de l'augmentation de ses bénéficiaires, à ajouter aux 211 milliards d'euros d'exonérations diverses qui partent dans la spéculation.

Jusqu'où le pouvoir en place pense-t-il pouvoir aller ??

Nous ne nous laisserons pas faire sans réagir !

N'en déplaise à celles et ceux qui gouvernent, une autre appropriation et utilisation des richesses générées par notre force de travail existe.

Nous sommes indignés et nous nous mobilisons pour pousser le gouvernement à revoir sa copie.

Les revendications de la CGT pour les services publics sont claires :

- ✓ L'abandon des projets de financement 2026 tels que présentés le 15 juillet par le gouvernement Bayrou
- ✓ Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des agents publics : augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement, hausse du point d'indice à 6€ (pour rappel il est bloqué à 4€92 depuis juillet 2023)
- ✓ Des moyens humains à la hauteur d'un service public ambitieux et de qualité pour répondre aux besoins des populations : créations de postes, titularisations des agents contractuels et remplacement des départs à la retraite
- ✓ L'abrogation de la réforme des retraites : avec un départ à la retraite à 60 ans
- ✓ La reconnaissance de la pénibilité dans de plus nombreux secteurs d'activité (ménage, soins à la personne, aux enfants...)
- ✓ Le maintien de la réduction du temps de travail
- ✓ L'abandon de tout projet de casse des services publics

Concernant plus précisément les agents de la Fonction Publique Territoriale de Lozère, qui représentent près de 2800 emplois, un très grand nombre d'entre eux sont épuisés, mal reconnus, mal rémunérés, ne se réalisent plus dans les missions qu'ils exercent, sont mis sous pression d'une hiérarchie managériale déconnectée de la réalité de leurs emplois.

Ils subissent une baisse constante du pouvoir d'achat et une charge de travail qui augmente. Beaucoup d'entre eux quittent dégoûtés la Fonction Publique Territoriale après parfois des années de bons et loyaux services. Les collectivités territoriales de leur côté restent dépitées et n'arrivent plus à recruter.

Monsieur le Préfet, il y a urgence à redresser la situation ! Et nous lançons un véritable cri d'alarme.

Les mesures qui doivent être prises pour améliorer la situation des Territoriaux doivent être collectives, nationales et non individuelles et locales comme c'est la tendance actuellement avec des systèmes flous et arbitraires d'avancement de carrière, de primes, de participations employeurs aux mutuelles, prévoyance ou autres avantages sociaux

(tickets restaurant, chèques cadeaux) fluctuant au bon vouloir des conseils délibérants du Département, des communes, des communautés de communes, etc...

Cela entraîne des disparités, de l'insécurité, des pressions que nous ne pouvons accepter plus longtemps.

Pour l'ensemble de ces motifs, la coordination syndicale départementale CGT48 dépose un préavis de grève pour les 10 septembre 2025, 11 septembre 2025, 12 septembre 2025, 13 septembre 2025, 14 septembre 2025, 15 septembre 2025, 16 septembre 2025, 17 septembre 2025, 18 septembre 2025, 19 septembre 2025, 20 septembre 2025, 21 septembre 2025, 22 septembre 2025, 23 septembre 2025, 24 septembre 2025, 25 septembre 2025, 26 septembre 2025, 27 septembre 2025, 28 septembre 2025, 29 septembre 2025, 30 septembre 2025 de 0H00 à 24H00 couvrant l'ensemble des agent.e.s de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère.

Nous sommes les Territoriaux ! Nous faisons vivre les services indispensables à la population tels que les ordures ménagères, l'eau potable et l'assainissement, les services de la Petite Enfance, de la Protection de l'Enfance, l'entretien des routes, la gestion de l'état civil, de l'urbanisme, l'organisation des élections politiques, les Espaces France Services, les cantines des écoles, des collèges, les EPHAD, les bibliothèques, les agences postales...entendez-nous !

Nos organisations syndicales sont disponibles pour ouvrir des négociations sur les revendications ci-dessus.

Dans cette attente, veuillez recevoir, monsieur le Préfet, nos salutations syndicales.

Pour la CGT CSD 48, le Comité

B. Sill -



CSD des Services Publics
LOZÈRE
Espace Jean Jaurès
10 rue Charles Morel
48000 MENDE